

## **PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 9 décembre 2019, à 18 h 30, à la salle du conseil, à laquelle étaient présents la mairesse, Lina Lafrenière, les conseillères et les conseillers suivants : Suzie Domingue, Laurie Soulard, Ghislain Brunet, Mathieu Bellerive et Patrick Morin.

Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Eric Fournier, l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe, Joelle Rancourt et le directeur des travaux publics, Mathieu Séguin.

Absence motivée : Manon Morin.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse Lina Lafrenière ouvre la séance à 18 heures 30.

### **2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Un avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi sur les cités et villes, article 323, à tous les membres du conseil de la Ville de Macamic.

2019-12-234

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Laurie Soulard, appuyé par le conseiller Mathieu Bellerive et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par la mairesse Lina Lafrenière.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Administration et réglementation
  - 4.1 Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Ville de Macamic;
  - 4.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022;
5. Période de questions des citoyens
6. Levée de la séance

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

### **4. ADMINISTRATION ET RÉGLEMENTATION**

2019-12-235

#### **4.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 DE LA VILLE DE MACAMIC**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Bellerive, appuyé par la conseillère Suzie Domingue et résolu :

QUE : Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 soient adoptées telles que présentées avec des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 3 899 571 \$.

<b><u>REVENUS</u></b>	<b><u>2020</u></b>
Taxes	2 540 021 \$
Paiements tenant lieu de taxes	241 272
Autres revenus de sources locales	426 584
Transferts	691 694
<b>Total des revenus</b>	<b>3 899 571 \$</b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Administration générale	747 513 \$
Sécurité publique	348 403
Transport	759 614
Hygiène du milieu	724 795
Santé et bien-être	12 500
Aménagement, urbanisme et développement	284 877
Loisirs et culture	610 379
Frais de financement	132 111
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 620 192 \$</b>
<b><u>Autres activités financières</u></b>	
Remboursement en capital	221 184
<b>Total des autres activités financières</b>	<b>221 184 \$</b>
<b><u>Affectations</u></b>	
Transfert aux activités d'investissement	58 195 \$
<b>Total des affectations</b>	<b>58 195 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 899 571 \$</b>
<b>Excédent net</b>	<b>0</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2019-12-236

**4.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS 2020, 2021 ET 2022**

---

Il est proposé par le conseiller Patrick Morin, appuyé par le conseiller Mathieu Bellerive et résolu :

QUE : Le programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Aucune question.

2019-12-237

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Suzie Domingue et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 18 heures 50.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Lina Lafrenière  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Éric Fournier  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Lina Lafrenière, mairesse de la Ville de Macamic, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Lina Lafrenière  
Mairesse